

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03.07.2017

Le 03 juillet 2017 à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de Richeville légalement convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Roland DUBOS, Maire.

Etaient présents : M. Maxime LAFOLIE, M. Bernard DELACOUR, Mme Corinne CHERIOT, Mme Marie DESCHAMPS, Mme Hélène SALINGUE, M. Jean François PETILLON.

Etaient absents : M. Eric LEGENDRE, M. Nicolas PETIT.

Pouvoir : Néant

Secrétaire de séance : M. Maxime LAFOLIE

Le compte-rendu de la réunion du 19 juin 2017 est lu et signé.

Le Conseil Municipal approuve l'ordre du jour.

1. Signature d'un avenant aux travaux d'aménagement de sécurité de la RD6014

M. le maire fait de nouveau le point sur les travaux d'aménagement de sécurité de la RD6014 entrepris par l'entreprise COLAS agence de Val de Reuil. Il rappelle que le devis initial était d'un montant de 97 833,88 € TTC. Le marché a été signé sur ce montant. L'option de la Ruelle du Pressoir et du parking du Balto n'était pas comprise. La facture globale est de 109 838,42 € TTC. M. Jean-François COLLET Trésorier Principal de Gisors a demandé un avenant au marché initial avec l'entreprise COLAS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le maire à signer l'avenant aux travaux d'aménagement de la RD6014, d'un montant de 109 838,42 €, options incluses.

2. Décision modificative n°1 concernant les virements de crédits pour les travaux d'aménagement de la RD6014 et décision modificative n°2 pour l'achat d'un logiciel « recensement militaire » par JVS MAIRISTEM.

M. le Maire informe le conseil municipal que pour régler la totalité des dernières factures concernant les travaux d'aménagement de sécurité de la RD6014 il est nécessaire de procéder à des virements de crédits à la section d'investissement par décision modificative budgétaire pour un montant de 6 570,00 €.

M. Le maire informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2018, la dématérialisation pour le recensement militaire deviendra obligatoire. Afin de financer l'achat du logiciel de « recensement militaire » par JVS-MAIRISTEM, il est nécessaire d'ouvrir une ligne de crédit budgétaire au chapitre 20 en section d'investissement d'un montant de 300,00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, vote à l'unanimité ces virements de crédits pris par décisions modificatives n°1 et n°2.

3. Informations et questions diverses

M. Lafolie ayant assisté à la réunion du Conseil des Ecoles expose un bref compte-rendu notamment sur les rythmes scolaires. La majorité des instituteurs souhaitent revenir à 4 jours et si c'est le cas, des parents se posent déjà la question s'il y aura un centre aéré toute la journée le mercredi. Trois instituteurs souhaitent rester à la semaine de 4,5 jours. S'en est suivie la réunion de l'Association des Amis des Ecoles d'Hacqueville. M. Lafolie présente le bilan financier de cette association. Il rappelle les différentes manifestations qui ont été organisées et met en avant sur la bonne volonté des personnes à la tête dans cette association.

Séance levée à 20h50

Le maire

Roland DUBOS